

# JUSTICE PENALE INTERNATIONALE





## LES OBJECTIFS

**CETTE FORMATION ABORDE LES NOTIONS ESSENTIELLES ET LES GRANDS PRINCIPES DU DROIT PÉNAL INTERNATIONAL ET DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE.**

La formation permettra d'acquérir les clefs pour être en mesure d'identifier la commission de crimes internationaux ainsi que les potentiels auteurs de ces crimes.

La formation offrira également une présentation critique des juridictions pénales internationales existantes et de leur champ de compétence mais aussi des alternatives judiciaires et extrajudiciaires visant réprimer ou à réparer la commission de crimes internationaux.

**À LA FIN DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS POURRONT RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :**

Que sont les juridictions pénales internationales et en particulier la Cour pénale internationale ?

Quels sont les principaux crimes Internationaux ?

Qui peut être jugé devant les juridictions pénales internationales ?

Quel est le statut et le rôle des victimes devant les juridictions pénales internationales ?

Que faire ou ne pas faire face une situation où des crimes internationaux pourraient avoir été commis ?

Quels sont les alternatives et compléments à la justice pénale internationale ?

## LA FORMATRICE

**VALÉRIE GABARD EST UNE JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL INTERNATIONAL.**

**VALERIE GABARD** possède une double spécialisation en droit pénal et en droit international public.



Depuis deux ans, Valérie travaille pour des commissions d'enquêtes internationales des Nations Unies en République démocratique du Congo et au Mali sur des enquêtes de graves violations des droits de l'Homme et de crimes internationaux et dans l'objectif de promouvoir la lutte contre l'impunité.

Avant 2018, son activité professionnelle s'est focalisée sur les ultimes procédures judiciaires en cours devant la chambre d'appel du Tribunal pénal international pour le Rwanda et du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Valérie a également travaillé pendant plus de trois ans au Cambodge pour le bureau des Co-juges d'instruction des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens. Elle a participé à l'instruction de dossiers dirigés contre les plus hauts dirigeants de l'ancien régime des Khmers rouges (1975-1979).

*Les points de vue qui seront exprimés lors de cette formation sont ceux de la formatrice et ne reflètent pas nécessairement le point de vue des Nations Unies en général*

## PROCHAINE SESSION

**LA FORMATION EST HOMOLOGUÉE PAR LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**



**DATES DE LA SESSION :**

12 octobre au 22 novembre 2020

**PUBLIC CIBLE :**

Personnel d'ONG, de l'ONU et d'autres organisations internationales et intergouvernementales, représentants d'institutions nationales des droits de l'Homme, autorités nationales et locales, avocats, juristes, consultants.

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS :**

1er octobre 2020

**INSCRIPTIONS** sur le site [www.formationsDH.org](http://www.formationsDH.org)



## DETAIL DES MODULES

### **MODULE 1 :**

Introduction à la justice pénale internationale

Ce module sera consacré à une présentation des juridictions pénales internationales et de leur champ de compétence.

Il aura pour vocation de montrer que le droit pénal international est un droit Récent, sujet à critiques, avec de véritables limites, et que la nébuleuse de juridictions pénales internationales existantes ne constitue pas un système judiciaire achevé.

### **MODULE 2 :**

Les principaux crimes internationaux

Lors de ce module, nous aborderons les principaux crimes reconnus par le droit pénal international.

Il s'agira de discuter de la définition et des spécificités du crime de génocide, du crime contre l'humanité et des crimes de guerre et, brièvement, le crime d'agression.

### **MODULE 3 :**

Exemples spécifiques de crimes internationaux

Afin d'approfondir la présentation des crimes internationaux, cette troisième session aura pour objet de présenter certains crimes spécifiques.

Lors de cette session nous aborderons en particulier les crimes sexuels, les atteintes aux biens culturels et le crime de terrorisme.

### **MODULE 4 :**

Les auteurs et les victimes de crimes internationaux

Au cours de ce module, nous aborderons la question des auteurs des crimes internationaux et en particulier qui peut être jugé par les juridictions pénales internationales. Pour ce faire, seront discutés les Principes relatifs à la responsabilité individuelle en droit pénal international.

Dans un second temps, nous discuterons du statut et du rôle des victimes devant les juridictions pénales internationales.

### **MODULE 5 :**

Que faire ou ne pas faire face une situation ou des crimes internationaux pourraient avoir été commis?

De manière très concrète, ce module visera à explorer ce qu'il faut ou ne faut pas faire pour un professionnel extérieur à la justice pénale internationale face une situation ou des crimes internationaux pourraient avoir été commis. Seront abordés comment ne pas nuire à une possible procédure judiciaire internationale, et transmettre à la Cour pénale internationale des informations sur la commission de crimes internationaux. Nous aborderons également la question de la participation des victimes dans les procédures en cours devant la Cour pénale internationale.

### **MODULE 6 :**

Les alternatives et compléments à la justice pénale internationale

La justice pénale internationale n'a pas vocation à juger de l'ensemble des crimes internationaux commis. Partant de ce postulat, cette ultime session abordera le rôle primordial des juridictions nationales dans la répression des crimes internationaux et les principes de complémentarité et de compétence universelle. Ce module nous amènera également à explorer les alternatives à la justice pénale internationale tel que les commissions vérité et réconciliation.

## INSCRIPTIONS ET COUTS

### OPTIONS:

Deux options sont ouvertes, selon vos disponibilités : l'option « à votre rythme » et l'option « simple ».

Les coûts varient selon le lieu de résidence.

MODALITES ET COUTS	OPTION A VOTRE RYTHME	OPTION SIMPLE
<b>ACCÈS AU CONTENU DE LA FORMATION :</b> Chaque semaine, accès à une vidéo, des documents et un quiz	✓	✓
<b>ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ :</b> Un cas pratique corrigé et une discussion à distance entre participants et formatrice		✓
<b>RÉSIDENT/E DANS UN PAYS NON MEMBRE DE L'OCDE</b>	150 EUROS	170 EUROS
<b>RÉSIDENT/E DANS UN PAYS MEMBRE DE L'OCDE</b>	300 EUROS	400 EUROS

### AVANT LA FORMATION :

Nous vous demanderons de compléter un quiz sur le thème de la formation. Ce quiz ne sera pas noté. Il permettra à la formatrice de mieux connaître votre niveau de connaissances.

### CONTENU DES MODULES :

Chaque module comprend:

- Une vidéo de présentation du thème (30 à 60 mn)
- Des documents à lire pour approfondir le thème
- Un quiz à faire en ligne et/ou un exercice pour tester vos connaissances sur ce thème

### DETAILS PRATIQUES :

**L'OPTION 'A VOTRE RYTHME'** permet de débiter le cours à tout moment. L'accès aux modules est ouvert pendant 2 mois, à compter de la date de réception des modules (dans les 10 jours de la réception du règlement).

Temps de travail estimé par module : 3 à 4 heures

**L'OPTION SIMPLE** permet, en plus du contenu de la formation, d'avoir un accompagnement individualisé des formateurs.

Temps de travail estimé par semaine : 4 à 6 heures

**ATTESTATION DE REUSSITE :** Les participants obtenant une moyenne minimum de 50% de bonnes réponses à chacun des quiz ou exercices recevront une attestation de réussite signée par les formateurs.

**SITE INTERNET:** [www.formationsDH.org](http://www.formationsDH.org)

**EMAIL:** [contact\[a\]formationsdh.org](mailto:contact[a]formationsdh.org)

**SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

